



CONVOCATION

DESTINATAIRES : MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

EXPÉDITEUR : Sabin Larouche, directeur général

DATE : Le 24 septembre 2021

OBJET : Séance extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous convoquer à une **séance extraordinaire** du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui aura lieu **le mardi, 28 septembre 2021, à 17h30 à l'hôtel de ville d'Alma**, sous la présidence de monsieur André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette rencontre.

Cette convocation est réalisée en fonction des règles stipulées par l'article 156 du code municipal du Québec.

Espérant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Sabin Larouche'. The signature is written in a cursive style.

Sabin Larouche,
Directeur général

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Mardi le 24 septembre 2021, à 17h30
Hôtel de ville d'Alma

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Voirie multiusage sur TPI – nouveau tronçon – Chemin Pointe d'Appel - Soumissions
5. Voirie multiusage sur TPI – Entretien de fossés – Chemin de l'île à Nathalie - Contrat
6. Affaires nouvelles :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
 - d) _____
7. Période de questions pour les citoyens
8. Levée de la séance extraordinaire



Sabin Larouche, directeur général